



Edito
par Antoine FATIGA,

QUEL BIN'S !!!!

C'est ce que l'on peut dire après les deux jours de session du conseil régional Rhône-Alpes, ce jeudi 24 et vendredi 25 février.

Deux jours de session chaotiques où les rapports dans la majorité se sont tendus.

D'un côté, le PS autiste, Europe Ecologie les Verts jouant cavalier seul, la session a été très animée. Pourtant ces deux formations ont signé un accord politique en début de mandature...

Derrière ces positionnements se cachent des orientations de fond.

Voulons-nous un conseil régional d'accompagnement ou un conseil régional en rupture avec la politique du gouvernement, de la droite libérale ???

Voulons-nous un conseil régional de gestion de la pénurie où les bons points sont donnés aux excellents gestionnaires ou un conseil régional qui fait des choix politiques en faveur de l'intérêt général des rhônalpins ???

Les élus sont-ils là pour entériner les décisions prises par l'exécutif ou définir des politiques ???

Vos élus du Front de Gauche ont des réponses à ces questions. Ils l'ont déjà prouvé en orientant de manière profonde les choix du conseil régional que cela soit sur les transports, l'emploi, l'enseignement supérieur ou la formation, par exemple.

Pourtant, la voie est étroite car nous sommes dix élus dans une majorité en comptant 100.

Peut-être aurions nous pu mieux faire, mais quand je mesure la réalité du travail accompli, les forces et résistances en présence, je me dis, bravo aux dix élus.

Et bravo aussi à tous ceux et celles qui participent, qui donnent leur avis sur les dossiers que nous portons car très certainement, c'est cela qui fait notre force bien au-delà des dix élus.

C'est aussi un engagement de faire de la politique participative et de revenir de manière régulière devant nos concitoyens.



Sommaire :

- Edito.....p.1
- Eco & emploi.....p.2
- Ens sup/Recherche.....p.3
- Ecologie.....p.4
- Citoyenneté.....p.5
- International.....p.6

Contact :

Groupe Front de Gauche,
Ensemble, Communistes, Parti de
Gauche, Gauche Unitaire et
Partenaires
Région Rhône-Alpes
78 route de Paris BP 19, 69751
Charbonnières les Bains
Tel : 04 72 59 40 79
Fax : 04 72 59 44 67
Site Internet : en construction
E-mail : vguillotin@rhonealpes.fr

 VISITEZ NOTRE
NOUVEAU
SITE
INTERNET*

www.frontdegauche-rhonealpes.fr

* peut rencontrer des difficultés momentanées sur Internet Explorer 7, privilégiez un autre navigateur

STRATEGIE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'INNOVATION (SRDEI)



Intervention de Gilles RAVACHE,

L'élaboration de la stratégie régionale de développement économique et de l'innovation s'est déroulée dans une période de crise économique et sociale aggravée.

Stratégie économique régionale dans une période où l'économie est profondément discréditée pour être vécue comme l'argument utilisé pour faire accepter des sacrifices des reculs sociaux pendant que les plus grosses entreprises font exploser le record des dividendes versés à leurs actionnaires.

Pourtant la région Rhône-Alpes a des atouts considérables 2 millions trois cent mille actifs dont 2 millions de salariés en font la deuxième région industrielle, la première région de la chimie, la première région de la mécanique, la première région productrice d'électricité, la première région pour la sous-traitance. Par leur travail ils ont créé plus de 140 milliards € de valeur ajoutée en 2010.

La région est aussi la deuxième place bancaire en France avec un total de dépôts de 130 Milliards € à la fin de l'année dernière.

S'il y a crise ça n'est donc pas manque d'atouts humains ou de ressources financières.

C'est plutôt les logiques de concurrence sauvage et d'exploitation inhumaine qui freinent le développement. Ainsi les activités de production, l'industrie rhônalpine représentent la même part de la richesse créée en Rhône-Alpes qu'il y a trente ans. Mais cela se fait avec un tiers d'emplois en moins. Si l'industrie rhônalpine souffre c'est de cette exploitation effrénée du travail humain. De la même manière les freins constatés dans le tourisme, la réduction du nombre de nuitées, ne résulte pas d'un manque de promotion à l'international mais du développement des inégalités, de la pauvreté qui rejette de plus en plus de nos concitoyens de l'accès aux vacances.

Notre participation à l'élaboration de cette stratégie a visé l'objectif d'améliorer le sort des femmes et des hommes au travail.

Nous avons travaillé autour d'objectifs :

Pour lire la suite, cliquez Ici

La territorialisation des politiques emploi et formation

UNE NOUVELLE GENERATION DE CONTRATS TERRITORIAUX EMPLOI FORMATION



Intervention de Cécile CUKIERMAN,

En février 2005, nous votons la création des contrats territoriaux emploi formation. L'enjeu était de territorialiser une partie de nos politiques pour qu'elles répondent au mieux au besoin des femmes et des hommes qui vivent et travaillent sur les territoires rhônalpins. Avec les CTEF nous souhaitons également travailler de façon partenariale avec l'Etat. Il n'est pas question que sur ce sujet là l'Etat représentant le gouvernement soit absent et n'assume pas sa responsabilité première sur ce champs là. Tout comme nous souhaitons associer pleinement les différents partenaires qui se mobilisent sur cette question.

La tâche plutôt simple sur le papier n'a pas été aussi aisée sur le terrain. Il s'agissait d'un défi politique que dans leur majorité les 27 élus pilotes des CTEF ont relevé entre 2005 et 2010. Défi relevé avec le soutien indispensable des services de la région, avec les chefs de projets et autres salariés sur les 27 territoires. Il n'est pas simple de mettre autour de la même table des représentants de l'état, des partenaires sociaux, des MIFE, des CIBC, des MLJ, des CIDFF, des chambres consulaires, les citoyens etc... Faire vivre le dialogue social est un combat quotidien, long et parfois douloureux. Il peut sembler plus simple et plus rapide de décider seul, cela en revanche est toujours moins efficace. Parfois traité d'usine à gaz, les CTEF ont été des espaces de dialogue, de construction d'actions innovantes expérimentales, de mise en œuvre de nos politiques.

Aujourd'hui nous rentrons dans la phase 2.

Je tenais à saluer votre efficacité pour avoir ramener l'Etat au partenariat avec la région. Réaffirmer le co-pilotage est une nécessité.

Pour lire la suite, cliquez Ici



STRATEGIE REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE – SRESRI

INTERVENTION DE FRANÇOIS AUGUSTE,

Comme l'ensemble des services publics, l'enseignement supérieur et la recherche sont l'objet d'une attaque globale et pernicieuse du gouvernement pour les soumettre aux exigences immédiates du marché.

Je veux répondre à l'ambition exprimée par Thierry PHILIP de mettre en place l'université de Rhône-Alpes d'ici 2020.

Si c'est une manière de s'opposer aux métropoles, de maintenir un fait régional dans une réforme des collectivités qui met au cœur la coopération et pas la concurrence alors, je dis oui.

Si c'est pour remplacer les métropoles par des pôles régionaux concurrents entre eux, alors je dis non.

Nous sommes pour le fait régional, pour des régions qui coopèrent dans un service public national d'une université et une recherche française riche de la diversité de ses laboratoires et de ses enseignements, qui respecte ses missions fondamentales de service public et qui respecte les instances élues.

Je veux répondre aussi à la question posée par Thierry PHILIP : quelle est la place de la région ?

La région doit mettre au cœur de sa politique le soutien aux étudiants, notamment les plus défavorisés, et il faut le savoir, la pauvreté est une réalité pour de très nombreux étudiants, pour le logement, la vie étudiante, la promotion sociale, les bourses ...

La région doit être un creuset de la démocratie participative pour la communauté universitaire et de recherche, pour résister à un présidentialisme ravageur pour la démocratie à l'université.

Elle doit promouvoir le service public, lutter contre les inégalités sociales et territoriales, résister à la mise en concurrence au nom de l'excellence et de l'innovation, mots inventés par les spécialistes du sarkolangage pour concentrer les atouts scientifiques, universitaires, technologiques,

financiers au bénéfice des créneaux jugés porteurs des profits maximum dans un minimum de temps par les entreprises multinationales. L'excellence, proclamée et labellisée (Idex, Labex, Equipex) est la ruine de l'excellence parce que c'est une foire d'empoigne.

L'excellence, elle est potentiellement partout, et elle doit s'appliquer à tous. L'innovation ne doit pas être la course à la compétitivité, elle doit être mise au service du bien commun, de l'utilité sociale.

La région doit être à l'initiative de débats citoyens, publics et contradictoires, sur les concepts d'innovation et d'excellence, de biens publics communs et d'utilité sociale, et sur les rapports science/société.

Elle doit promouvoir les sciences humaines et sociales, et les projets d'université citoyenne.

Elle doit résister au désengagement financier de l'Etat, agir pour des financements qui favorisent les projets créateurs de connaissances, de formation, de recherche et d'emploi, dans le respect de la charte d'engagements réciproques, transversale à toutes les politiques régionales.

Les réformes gouvernementales organisent le désengagement financier de l'Etat.

Les PRES ont été institués, non pour faciliter une coopération interuniversitaire mais pour squeezer les instances élues.

Pire, la loi Adnot, votée en catimini le 1er décembre, non seulement met l'université sous le contrôle d'intérêts privés, à travers la dévolution aux universités de la gestion des biens immeubles, mais elle établit que les PRES peuvent désormais délivrer des diplômes de master et de doctorat, notamment ceux portés par les labos d'excellence (LABEX) en lieu et place des écoles doctorales.

Certains PRES ont déjà ouvert la voie au PPP, le Pillage du Public par le Privé. Mais les PRES, c'est quoi, sinon la Présidentialisation Renforcée de l'Enseignement Supérieur ?

Le pilotage par les entreprises conduit à négliger la recherche fondamentale, dont les bénéficiaires sont rarement immédiats à court terme, mais qui ouvrent ensuite des horizons immenses.

Le groupe Front de Gauche estime qu'une Région de gauche ne doit pas s'aligner sur la politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Elle doit contribuer à préserver des foyers de résistance à cette politique.

Pour lire la suite, cliquez Ici

DELIBERATION CONTRE L'EXPLOITATION ET L'EXPLORATION DU GAZ DE SCHISTE

*Intervention de
Corinne MOREL-DARLEUX,*



Il y a quelques jours j'étais à Lussas, petite ville de 1000 habitants d'Ardèche. 400 personnes étaient présentes à une réunion publique organisée sur les gaz de schiste. 400 citoyennes et citoyens, pour une ville de 1000 habitants ! Et en ce moment, c'est comme ça tous les jours dans les territoires touchés par cette nouvelle calamité du productivisme. Des citoyens inquiets pour leur cadre de vie, pour leur agriculture, pour la qualité de l'air, de l'eau et des sols. Faut il rappeler que la Grotte Chauvet postule à être reconnue patrimoine de l'Humanité ? Imagine t on qu'elle le soit, entourée d'un paysage de derricks, de puits et d'allers retours incessants de camions ?

Dans la Drôme, un collectif unitaire, composé d'associations, d'élu-e-s, d'organisations politiques et de citoyen-ne-s vient de se monter. Partout, la résistance s'organise.

Et la Région n'est pas en reste. Dès le mois d'octobre, nous avons adopté un vœu demandant au gouvernement d'annuler l'arrêté concernant le permis dit de Montélimar. Le même existe autour de Villeneuve de Berg, où un grand rassemblement aura lieu samedi. Et Valence est la prochaine sur la liste.

Au-delà de notre région, l'ARF vient de signer un texte commun exprimant sa vive opposition à l'exploitation des pétroles non conventionnels. Partout, des maires, des conseillers généraux prennent position. Et la fédération des parcs naturels régionaux vient également de déclarer son opposition.

Face à cette contestation grandissante, les Ministres Kosciuzko Morizet et Besson essayent de nous enfumer en parlant d'exploitation « propre », ou encore d'exploitation « à la française ».

Propre ? avec des puits dont chaque fracturation consiste à injecter des milliers de m³ d'eau et plusieurs centaines de produits chimiques ?

Propre ? quand chaque injection génère 200 allers retours de camions ? quand le gaz ainsi extrait, ne l'oublions pas, sera brûlé et contribuera à émettre de nouveaux gaz à effet de serre ?!

Aux Etats-Unis et au Canada, où l'exploitation existe déjà, les nappes phréatiques sont contaminées, l'eau du robinet n'est plus propre à la consommation, et des accidents surviennent, comme le 14 janvier, où une explosion a conduit la société Talisman à suspendre toutes ses opérations dans 600 puits.

L'exploration, pas plus que l'exploitation des gaz de schiste, ne peut être propre.

Et elle ne peut pas non plus être faite « à la française ». Pour une simple et bonne raison : le procédé de fracturation hydraulique, mis au point par le marchand d'armes Halliburton, n'est maîtrisé aujourd'hui que par les américains ! C'est pourquoi les industriels français Total ou GDF Suez sont systématiquement cornaqués par une multinationale américaine.

Tout cela, il faut le dire ! Car on ne peut pas dire que cette opération brille par l'information faite aux citoyens... Les réponses que j'ai reçues à mes courriers adressés aux Ministres de la Santé et de l'Environnement sont tout simplement indignes. C'est une fois de plus une belle démonstration du comportement oligarchique du gouvernement. S'il fallait une preuve supplémentaire des collusions entre le gouvernement Sarkozy et ses amis du CAC 40, en région parisienne, c'est la société Treador qui a remporté le permis. Société dirigée par le demi frère de M Balkany, député maire de Levallois, grand ami de Monsieur Sarkozy !

Tout ceci, on le voit, est contraire à l'intérêt général, antidémocratique, et pour tout dire pas très sérieux. Ce qui est sérieux, en revanche, c'est les enjeux énergétiques que nous avons en face de nous.

Ce mouvement de résistance est aussi une formidable occasion, un devoir même ! de rappeler que face au dérèglement climatique et à l'épuisement des ressources naturelles, notamment du pétrole, dont le pic a été atteint selon l'AIE dès 2006, face à cela, la seule voie « durable » et sérieuse est la réduction de nos consommations ! et non cette fuite en avant du toujours plus, toujours plus loin, toujours plus profond.

Pour lire la suite, cliquez Ici

CITOYENNETÉ

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR CRÉATION DU DROIT D'INITIATIVE CITOYENNE



INTERVENTION D'ELISA MARTIN,

Il y a moins d'un an j'avais l'honneur de conduire la liste du Front de Gauche et bien évidemment nous avons eu à travailler à notre programme. Or, dans notre programme nous avons inscrit cette question du Droit d'Initiative Citoyen c'est pourquoi nous sommes très heureux aujourd'hui de l'adoption vraisemblable de ce nouvel aspect qui va apparaître dans notre règlement intérieur.

Au fond cela prouve que l'enjeu n'est pas toujours la force du nombre mais aussi celle de la conviction et de ce point de vue là, j'y tiens et je me battrais bec et ongle sur cette question.

Quel est l'enjeu ?

D'abord permettre aux citoyens de manière collective de s'inviter dans le débat.

Pourquoi ?

Parce que nous considérons qu'ils ont des choses à dire et que sur un certain nombre de questions ils sont mêmes en avance sur les « politiques » comme l'on dit. Je pense par exemple aux logiciels libres – je ne dis pas cela seulement pour faire plaisir à mon voisin de derrière - ; à l'égalité de droit entre tous, en particulier les gays ; au droit de vote des femmes bien évidemment acquis bien difficilement et de haute lutte ; la montée de la préoccupation écologique et les enjeux disons « sécurité », je pense par exemple à la question du nucléaire.

Et donc c'est bien s'appuyer cette avancé que, parfois, les citoyens prennent sur nous qui sommes les élus. Mais aussi même si cela est modeste évidemment, tant la crise est profonde, c'est une forme d'ébauche de réponse à la crise politique à laquelle nous sommes confrontés. C'est une manière de prouver au fond qu'un élu n'est pas celui qui reçoit de la part des électeurs au moment où il est élu un chèque en blanc. A bon entendeur, salut.

Etant entendu bien sûr, je ne comprend pas les inquiétudes portées par le groupe UMP, cela ne se substitue évidemment pas à la démocratie représentative. C'est un dispositif d'une autre nature qui est parallèle.

Pour lire la suite, cliquez Ici

EGALITE FEMMES – HOMMES



Intervention de Danielle LEBAIL,

Puisqu'il m'est en donné l'occasion, je veux dire l'immense satisfaction qu'a été pour notre groupe la création de cette délégation.

Ce n'est pas un geste neutre ou un simple effet de manche que cette démarche de se doter d'une délégation à l'égalité femmes hommes pour notre parti qui a été le 1er à présenter des femmes candidates alors que la loi ne le permettait pas.

Non, nous avons posé un acte politique fort : notre collectivité va concrètement travailler à ce que la question d'égalité de genre trouvent réponses en Rhône-Alpes.

Ceci dans un temps où malgré des décennies d'avancées, de lois en tout genre, la place pleine, entière et libre de la femme dans notre société n'est toujours pas d'actualité. Je dirais même que nous subissons un véritable recul idéologique.

Donc vous l'aurez compris, nous nous réjouissons de

ce premier rapport présenté par Cécile Cukierman. Avant d'en venir au cœur même de celui-ci, permettez-moi de traiter en quelques lignes de la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Je la qualifierais ainsi, à la vieille du 8 mars, journée mondiale des femmes : un droit en recul malgré sa forte médiatisation.

Dans tous les domaines, les inégalités persistent, voire s'accroissent sous les coups des politiques gouvernementales. En politique, malgré la loi sur la parité, la persistance des disparités de genre dans la vie politique française est bien là. L'amélioration de la proportion de femmes dans notre assemblée ne doit pas masquer l'inconvenante inégalité aux Parlements, dans les plus hautes responsabilités, que ce soit chez les maires ou les ministres.

Au travail les femmes continuent d'être sous représentées aux échelons de direction des entreprises. En matière de d'inégalités salariales, la situation est particulièrement alarmante puisque dans ce domaine la France est en queue de classement, au 127ème rang du classement établi par le Forum économique mondial en matière d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Pour lire la suite, cliquez Ici

A venir

Commissions permanentes

Jeudi 31 mars et Vendredi 1er avril

Assemblée plénière

Jeudi 7 avril et vendredi 8 avril

Ordre du jour prévisionnel: (sous réserve de modifications)

Politiques énergétiques régionales

Yasuni

SPRF

Lutte contre discriminations

Plan Rhône

Egalité Femmes-hommes

RETOUR SUR SESSION

AU SEIN D'UNE MAJORITÉ EN PROIE À UNE CERTAINE CONFUSION, NOTRE GROUPE NE SE PRÉOCCUPE QUE DU TRAVAIL DE FOND AFIN QU'IL SE POURSUIVE CORRECTEMENT DANS L'INTÉRÊT DES RHONALPIN-E-S.

DANS CET ESPRIT NOUS AVONS OBTENU LORS DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE LE VOTE D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES DANS LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'INNOVATION ET LE VOTE D'UNE SÉRIE D'AMENDEMENTS POUR LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE VISANT À LUTTER CONTRE LES LOGIQUES MARCHANDES : DÉFENSE DES MISSIONS FONDAMENTALES DU SERVICE PUBLIC.

SUITE À LA FORTE MOBILISATION DES AGENTS DE RÉGION, NOTRE GROUPE CONSIDÈRE QUE LA NÉGOCIATION DOIT ÊTRE RENFORCÉE ET POURSUIVIE. FIDÈLES À NOS VALEURS ET FORTS DE NOTRE DIVERSITÉ, NOUS CONTINUERONS LE TRAVAIL ENGAGÉ AU SEIN DE LA MAJORITÉ POUR OBTENIR LES AVANCÉES QUE NOUS AVONS PROMIS AUX CITOYENS. CE SERA NOTRE SEULE LIGNE DE CONDUITE.

INTERNATIONAL

ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION ENTRE LA REGION RHÔNE-ALPES ET LA PROVINCE DE MENDOZA (REPUBLIQUE ARGENTINE), LA PROVINCE DE BUENOS AIRES (REPUBLIQUE ARGENTINE); AVENANT A LA CONVENTION RA - TOMBOUCTOU



INTERVENTION DE CORINNE MOREL-DARLEUX,

Notre collectivité s'efforce de tisser et de maintenir un lien fort, un lien utile, un lien d'égal à égal avec nos partenaires institutionnels sur les cinq continents.

Si ces engagements s'appuient sur des valeurs essentielles et partagées au sein de notre majorité, traduites par exemple dans notre soutien récent aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, que l'on peut d'ailleurs retrouver avec plaisir dans la convention de coopération avec la Région de Tombouctou, il n'en reste pas moins que certaines orientations prises dans le cadre de notre politique en la matière, et les conventions avec les provinces d'Argentine aujourd'hui soumises au vote en témoignent, nous impose de rester particulièrement vigilants quant aux domaines d'actions qui en découlent.

En effet, force est de constater que la tentation de

cloisonner le développement à la seule sphère économique, travers que nous dénonçons régulièrement dans cette assemblée pour notre Région, ne peut pas plus être le modèle promu à l'international, et moins encore peut-être en Amérique Latine où les alternatives foisonnent et dont nous aurions bien tort de ne pas nous inspirer, plutôt que d'exporter par exemple le concept de pôle de compétitivité dans la province de Buenos Aires ou encore de faire valoir l'appétit grandissant des sociétés rhonalpines pour les marchés argentins, alimenté bien sûr par ERAI. Est-ce bien cela notre conception de la « coopération » ? N'avons nous pour seul horizon que de la laisser rimer avec « commerce » et « mondialisation » ?

Ainsi aurions nous préféré voir ces nouvelles coopérations s'appuyer par exemple sur des expériences d'économie sociale et solidaire, sur les monnaies solidaires, les SEL déjà bien implantés en Amérique Latine. De même en matière d'agriculture aurions nous souhaité avoir la garantie que notre coopération favorise une production vivrière et la qualité plutôt que la quantité et l'export.

Une fois ces précisions, essentielles, apportées sur les limites de notre politique régionale en matière de coopération internationale, notons que les conventions, plus précisément l'Article 4, avec les provinces de Buenos Aires et Mendoza précisent les domaines dans lesquelles « porteront » et non « porteraient » comme écrit dans la délibération, les actions de coopération, sans y faire référence au pôles de compétitivité. Tant mieux, mais pourquoi cette différence ?

Pour lire la suite, cliquez Ici